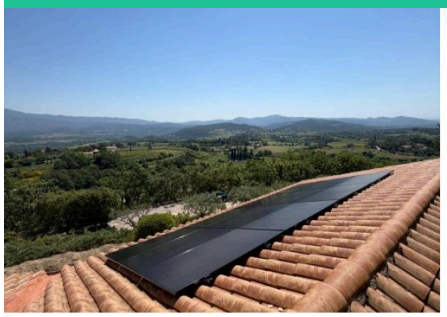
INSTALLATION DE 18 PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUNPOWER - RGE QUALI PV

26170 Mérindol-les-Oliviers | Drôme (26) ref : 61958







Fiche en ligne

Ets CPC Energie

04 75 04 67 25

Chantier réalisé en : 2026

Une installation solaire de 7,29 kWc pour produire sa propre électricité

Notre entreprise, spécialisée depuis plus de **25 ans dans les énergies renouvelables** et certifiée **RGE QualiPV**, a réalisé une installation de panneaux solaires photovoltaïques chez un client situé à **Mérindol-les-Oliviers, dans la Drôme**.

Située dans les Baronnies provençales, à proximité de Vaison-la-Romaine et de Nyons, cette commune bénéficie d'un environnement favorable aux projets d'énergie solaire.
L'installation de panneaux photovoltaïques permet de valoriser l'ensoleillement disponible pour produire une électricité renouvelable directement sur place.

Pour ce chantier, nous avons posé **18 panneaux photovoltaïques SunPower Performance 6**, référence SPR-P6-405-BLK-E8, disposés en **deux rangées de neuf panneaux en mode portrait**.

Cette configuration représente une puissance totale de **7,29 kWc**, adaptée à un projet résidentiel de production d'électricité solaire.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE L'INSTALLATION

- **Type de travaux :** installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture
- **Localisation :** Mérindol-les-Oliviers, Drôme (26)
- **Nombre de panneaux :** 18 modules
- **Marque :** SunPower
- **Gamme :** Performance 6
- **Référence :** SPR-P6-405-BLK-E8
- **Puissance unitaire :** 405 Wc

- **Puissance totale :** 7,29 kWc
- **Dimensions d'un panneau :** 1 808 × 1 086 × 30 mm (hauteur × largeur × épaisseur)
- **Disposition :** deux rangées de neuf panneaux en portrait
- **Qualification de l'entreprise :** RGE QualiPV
- **Démarches prises en charge :** déclaration préalable de travaux en mairie et demande de raccordement auprès d'Enedis

Le modèle SunPower Performance 6 de 405 Wc présente notamment un rendement de module annoncé de 20,6 % dans sa fiche technique constructeur.

Quels étaient les besoins et les attentes du client ?

Le client souhaitait investir dans une solution solaire permettant de produire sa propre électricité et de mieux maîtriser ses dépenses énergétiques sur le long terme.

Face au coût de l'électricité et aux incertitudes concernant son évolution, l'installation de panneaux photovoltaïques constitue une solution à étudier pour réduire la dépendance du logement au réseau électrique.

Ses principales attentes étaient les suivantes :

- Produire une partie de sa consommation grâce à l'énergie solaire.
- Réduire sa facture d'électricité en privilégiant l'autoconsommation photovoltaïque.
- Valoriser la surface disponible sur sa toiture.
- Choisir des panneaux solaires performants et fiables.
- Réaliser un investissement durable.
- Étudier les aides financières, primes et dispositifs de financement disponibles.
- Être accompagné par un installateur photovoltaïque qualifié.
- Éviter les contraintes administratives liées aux autorisations d'urbanisme et au raccordement électrique.

Le projet devait donc répondre à plusieurs objectifs : **performance énergétique, économies d'électricité, fiabilité du matériel, rentabilité à long terme et simplicité des démarches administratives**.

Comment avons-nous répondu aux besoins du client ?

Pour répondre à ces attentes, nous avons retenu une installation composée de 18 panneaux photovoltaïques SunPower de 405 Wc, soit une puissance totale de 7,29 kWc.

La disposition en deux rangées de neuf modules en portrait permet d'organiser les panneaux de manière régulière sur la toiture, en fonction de la surface disponible et des contraintes techniques du bâtiment.

Le dimensionnement d'une installation solaire doit tenir compte de l'orientation de la toiture, de son inclinaison, des éventuels ombrages et du profil de consommation du foyer.

> POURQUOI AVOIR CHOISI LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUNPOWER PERFORMANCE 6 ?

Le choix des panneaux SunPower repose sur plusieurs critères techniques.

Une puissance de 405 Wc par panneau

Chaque module développe une puissance nominale de 405 Wc dans les conditions normalisées de test. Avec 18 panneaux, la puissance totale atteint 7,29 kWc.

Cette puissance permet de disposer d'une capacité de production solaire intéressante pour un logement résidentiel, selon les conditions d'ensoleillement et les caractéristiques du site.

Un rendement de module de 20,6 %

Le rendement annoncé de 20,6 % permet de convertir une partie du rayonnement solaire en électricité. Le rendement constitue un critère important lorsqu'il faut optimiser la production sur une surface de toiture limitée.

Une conception pensée pour la durabilité

La gamme Performance 6 utilise des cellules photovoltaïques monocristallines PERC et une conception destinée à favoriser la fiabilité des modules. Le fabricant fournit également des caractéristiques relatives à la résistance mécanique et au comportement thermique des panneaux.

Des panneaux au design sobre

La finition noire contribue à une intégration visuelle homogène sur la toiture, tout en conservant une configuration de pose structurée.

Le choix du matériel ne doit pas se limiter au prix d'achat d'un panneau solaire. La puissance, le rendement, les garanties, la qualité de pose et la production attendue sur la durée de vie de l'installation sont également déterminants.

Une entreprise RGE QualiPV pour un projet photovoltaïque accompagné de A à Z

La réussite d'un projet photovoltaïque ne dépend pas uniquement des panneaux installés. Elle repose également sur la qualité de l'étude, le respect des règles de pose et la bonne réalisation des démarches administratives.

Notre entreprise est **qualifiée RGE QualiPV** et accompagne ses clients dans leurs projets d'installation de panneaux solaires dans la Drôme et les environs.

Pour cette réalisation à Mérindol-les-Oliviers, nous avons pris en charge les démarches suivantes :

- Préparation et dépôt de la déclaration préalable de travaux en mairie.
- Accompagnement administratif du projet.
- Constitution et dépôt de la demande de raccordement auprès d'Enedis.
- Coordination des étapes nécessaires à la réalisation de l'installation.

Cette prise en charge permet au client de bénéficier d'un interlocuteur professionnel tout au long de son projet et de limiter les démarches qu'il doit effectuer lui-même.

Quels sont les bénéfices pour le client après l'installation ?

Avec ses 18 panneaux SunPower, le client dispose désormais d'une installation photovoltaïque d'une puissance totale de 7,29 kWc.

PRODUIRE SA PROPRE ÉLECTRICITÉ SOLAIRE

L'installation transforme le rayonnement solaire en électricité utilisable par les équipements du logement. Cette production locale permet de couvrir une partie des besoins électriques lorsque la production coïncide avec la consommation.

RÉDUIRE SA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ

L'électricité autoconsommée est de l'électricité que le foyer n'a pas besoin d'acheter au réseau au même moment. Le montant des économies dépend notamment de la production réelle, du taux d'autoconsommation et du prix de l'électricité.

VALORISER UNE TOITURE DISPONIBLE

L'installation permet d'utiliser la toiture comme surface de production d'énergie renouvelable, sans nécessiter l'installation d'une centrale solaire au sol.

CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En produisant de l'électricité à partir du soleil, le client contribue au développement des énergies renouvelables et réduit ses besoins en électricité provenant du réseau.

PRÉPARER UN INVESTISSEMENT SUR LE LONG TERME

La rentabilité d'une installation photovoltaïque s'apprécie sur plusieurs années. Elle dépend du coût initial, de la production, de l'électricité autoconsommée, du prix d'achat de l'électricité et des éventuelles recettes de vente du surplus.

Il est donc important de calculer le retour sur investissement à partir des caractéristiques réelles du logement, plutôt que de promettre un montant d'économies identique pour tous les foyers.

Quelles aides financières pour des panneaux photovoltaïques à Mérindol-les-Oliviers ?

Le prix d'une installation photovoltaïque, les primes solaires, les aides financières et les possibilités de financement sont des critères importants pour les particuliers qui souhaitent passer à l'énergie solaire.

Pour une installation résidentielle de 7,29 kWc, plusieurs dispositifs peuvent être étudiés selon le mode de fonctionnement choisi et la réglementation applicable au projet.

1. LA PRIME À L'AUTOCONSOMMATION PHOTOVOLTAÏQUE

La prime à l'autoconsommation est un dispositif destiné, sous conditions, aux installations qui consomment une partie de leur production et vendent le surplus d'électricité au réseau.

L'éligibilité et le montant dépendent notamment de la puissance de l'installation, du mode de raccordement, des critères réglementaires et du barème applicable à la date de la demande complète de raccordement.

Pour cette installation de 7,29 kWc, il convient de vérifier le barème correspondant à la tranche de puissance applicable au projet.

2. LA VENTE DU SURPLUS D'ÉLECTRICITÉ

Lorsque les panneaux produisent davantage d'électricité que le logement n'en consomme instantanément, le surplus peut, sous réserve des conditions applicables, être injecté sur le réseau et vendu dans le cadre d'un contrat d'achat.

Ce mécanisme permet de valoriser une partie de l'électricité qui n'est pas consommée directement sur place.

La prime à l'autoconsommation et la vente du surplus sont liées aux conditions du dispositif applicable : elles ne doivent pas être considérées comme automatiquement acquises avant validation du dossier.

3. LA TVA À TAUX RÉDUIT

Depuis le 1er octobre 2025, une TVA à 5,5 % peut s'appliquer à certaines installations photovoltaïques résidentielles d'une puissance inférieure ou égale à 9 kWc, sous réserve du respect des conditions légales et techniques prévues.

L'installation de 7,29 kWc se situe sous ce seuil de puissance. Il reste toutefois nécessaire de vérifier que l'ensemble du projet et du matériel répond aux critères en vigueur au moment de la facturation.

Le taux applicable doit être confirmé dans le devis et la facture.

4. LES AIDES LOCALES ET TERRITORIALES

Des aides peuvent parfois être proposées par une commune, une intercommunalité, un département ou une région pour soutenir certains projets de transition énergétique.

Pour un chantier à Mérindol-les-Oliviers, il est utile de vérifier les dispositifs éventuellement disponibles dans la Drôme et auprès des collectivités concernées.

Ces aides ne sont pas systématiques et peuvent varier selon la période, le type de travaux et le profil du demandeur.

5. MAPRIMERÉNOV'

MaPrimeRénov' ne constitue pas une aide générale pour l'installation de panneaux photovoltaïques destinés à produire de l'électricité.

Il ne faut donc pas l'intégrer automatiquement dans le calcul du financement d'une installation photovoltaïque classique. Certains autres travaux de rénovation énergétique peuvent toutefois relever de dispositifs distincts, selon la nature du projet.

6. L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO

L'éco-PTZ concerne certains travaux de rénovation énergétique éligibles. Il ne s'agit pas d'un prêt spécifiquement destiné à financer une installation photovoltaïque électrique seule.

Dans le cadre d'un projet global de rénovation, les possibilités de financement doivent être examinées en fonction des travaux réellement réalisés et des critères du dispositif.

7. LES AIDES DES FOURNISSEURS D'ÉNERGIE ET AUTRES DISPOSITIFS

Des offres commerciales ou des dispositifs de soutien peuvent ponctuellement être proposés par certains acteurs du secteur de l'énergie. Leur nature et leurs conditions varient.

Il est important de distinguer ces offres d'une subvention publique ou d'une prime réglementée.

À retenir : les aides photovoltaïques dépendent du type d'installation, de la puissance, du contrat de vente éventuel, des conditions techniques et de la date du dossier. Il est recommandé de vérifier les dispositifs applicables avant de signer le devis et de commencer les travaux.

Notre accompagnement administratif permet au client d'être guidé dans les étapes nécessaires à son projet photovoltaïque.

Quel est le prix d'une installation de 18 panneaux solaires ?

Le prix de 18 panneaux photovoltaïques dépend de plusieurs éléments : la marque et la puissance des modules, le système de fixation, les équipements électriques, la configuration de la toiture, la difficulté d'accès, la main-d'œuvre, le raccordement et les démarches administratives.

Pour une installation de **7,29 kWc**, le coût doit être évalué au moyen d'un devis personnalisé.

Pour comparer plusieurs offres, il est conseillé de vérifier :

- Le prix total de l'installation, matériel et pose compris.
- La puissance photovoltaïque installée en kWc.
- Les références exactes des panneaux et des équipements électriques.
- Les garanties des produits et de l'installation.
- Les prestations administratives incluses.
- Le raccordement et les éventuels frais annexes.
- Les aides et primes réellement applicables.
- Les hypothèses de production et d'autoconsommation.
- Les coûts éventuels de maintenance.

Le bon indicateur n'est pas uniquement le prix des panneaux solaires, mais le **coût global du projet rapporté à la production attendue et aux économies potentielles**.

Comment entretenir une installation photovoltaïque ?

Les panneaux solaires nécessitent relativement peu d'entretien, mais un suivi régulier reste utile pour préserver la production de l'installation.

Nous recommandons au client de :

- Surveiller régulièrement la production électrique.
- Vérifier les éventuelles alertes de fonctionnement.
- Faire contrôler visuellement les panneaux et les fixations accessibles en toute sécurité.
- Éviter de monter sur la toiture ou d'intervenir sur les équipements électriques sans compétences adaptées.
- Faire appel à un professionnel en cas de baisse inhabituelle de production.
- Faire vérifier l'installation après un événement météorologique important si un dommage est suspecté.

Un nettoyage n'est pas systématiquement nécessaire : il dépend de l'encrassement et des conditions du site. Les interventions doivent respecter les consignes du fabricant et les règles de sécurité.

Notre service après-vente peut accompagner les clients pour le suivi, la maintenance et le dépannage de leur installation photovoltaïque.

Une installation solaire réalisée par un professionnel expérimenté

Cette réalisation à Mérindol-les-Oliviers illustre notre engagement à proposer des solutions photovoltaïques adaptées aux besoins des particuliers.

Grâce à la pose de **18 panneaux SunPower Performance 6 de 405 Wc**, le client dispose d'une puissance installée de **7,29 kWc** pour produire une partie de son électricité à partir de l'énergie solaire.

Notre qualification **RGE QualiPV**, notre expérience de plus de 25 ans dans les énergies renouvelables et la prise en charge des démarches administratives constituent des atouts pour accompagner les projets de production d'électricité solaire.

Merci à notre client de Mérindol-les-Oliviers

Nous remercions chaleureusement notre client de **Mérindol-les-Oliviers** pour sa confiance et pour nous avoir confié son projet d'installation photovoltaïque.

Depuis plus de 25 ans, nous accompagnons les particuliers dans leurs projets d'énergies renouvelables, avec une attention particulière portée au choix du matériel, à la qualité de pose et au suivi administratif.

Vous avez un projet de **panneaux photovoltaïques dans la Drôme**, à Mérindol-les-Oliviers, Nyons, Vaison-la-Romaine ou dans les communes environnantes ?

Contactez notre équipe pour bénéficier d'une étude personnalisée, connaître le prix de votre future installation solaire, évaluer les aides disponibles et obtenir un devis adapté à votre toiture et à vos besoins.

Produisez votre propre électricité et étudiez les possibilités d'autoconsommation solaire avec un installateur RGE QualiPV expérimenté.

CPC ENERGIE

★★★★★
(5/5 pour 21 avis)

Ets CPC Energie
Vaison-la-Romaine (84110) 26200
04 75 04 67 25

https://www.cpc-energie.fr
secretariat@cpc-energie.fr

RGE Quali'Bois · RGE Quali'Pac · RGE Quali'Sol · RGE Quali'Pv · RGE ECO artisan
RGE QUALIBAT · RGE RECONNU GARANT ENVIRONNEMENT · MANIPULATEUR DE FLUIDES FRIGORIGÈNES · MITSUBISHI ELECTRIC CHAUFFAGE / CLIMATISATION Home Partenaire · CAPEB L'Artisanat du Bâtiment
Viessmann Proactif · RGE Ventilation+ · LES PROS DU DÉSEMBOUAGE RÉSEAU PROÉCO ÉNERGIES · Panasonic heating & cooling solutions PRO Partners